



Communiqué de presse

Le 30/12/2016, Saint-Denis

COLLECTES DE SANG

APPEL AUX DONNEURS TOUS GROUPE METEO FRAGILE

L'Établissement français du sang La Réunion (EFS) vous informe des prochaines collectes mobiles ouvertes au public du 2 au 6 janvier 2017 :

Lundi 2 janvier 2017

- MAIRIE, LE TAMPON de 08h30 à 12h30

Mardi 3 janvier 2017

- VILLAGE CORAIL, ST GILLES LES BAINS de 10h00 à 15h00
- MAIRIE, LE TAMPON de 08h30 à 12h30

Mercredi 4 janvier 2017

- JUMBO, ST BENOIT de 13h00 à 17h00
- EFS, ST PIERRE 8h00 à 16h00

Jeudi 5 janvier 2017

- JUMBO, STE MARIE de 12h30 à 17h00
- EFS, ST PIERRE 8h00 à 16h00

Vendredi 6 janvier 2017

- JUMBO, STE MARIE de 12h30 à 17h00
- MAIRIE ANNEXE, LES LIANES de 08h30 à 12h30

SITES FIXES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI :

EFS St Denis : Du LUNDI au VENDREDI de 8h00 à 14h00 (Parking donateurs).

Le deuxième SAMEDI du mois de 8h00 à 13h00

Important : Accessibilité du Parking CHU F. GUYON.

L'EFS prend en charge les frais de parking des personnes qui se présenteront pour faire un don.

Contact Presse : Nathalie GRONDIN 0693 33 69 39

La démarche est la suivante : le donneur gare son véhicule dans le nouveau parking, récupère le ticket à la borne et se rend ensuite dans les locaux de l'EFS.

Après son don du jour, le compostage du ticket se fait au sein même de l'EFS Site de St Denis auprès de la secrétaire d'accueil.

EFS St Pierre : Du LUNDI au VENDREDI de 8h00 à 14h00

Le deuxième SAMEDI du mois de 8h00 à 13h00

En cas de doute sur votre éligibilité au don de sang, un médecin EFS peut vous répondre :

- EFS St Denis : 0262 90 53 81
- EFS St Pierre : 0262 25 48 01

Ce qu'il faut savoir pour donner son sang

CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

VOUS POUVEZ DONNER VOTRE SANG SI :

- Vous avez entre 18 et 70 ans.
- Vous êtes en bonne santé.
- Votre poids est au moins égal à 50 kilos.
- Vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement

IMPORTANT :

Vous ne pouvez pas donner votre sang si vous avez été transfusé

DANS CERTAINES SITUATIONS, VOUS DEVREZ ATTENDRE POUR DONNER VOTRE SANG :

- 7 JOURS après la fin d'un traitement par antibiotiques
- 7 JOURS après des soins dentaires (sauf détartrage et soin de carie : 1 jour)
- 14 JOURS MINIMUM après une fièvre.
- 4 MOIS après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (Notamment Madagascar et Mayotte)
- 4 MOIS après un tatouage ou un piercing
- 4 MOIS après une intervention chirurgicale avec anesthésie générale
- 4 MOIS après une endoscopie (fibroscopie, coloscopie...)

CONSIGNES :

- Manger normalement le matin
- Penser à bien vous hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité